Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général Maths + HGGSP, veuillez visiter :
bac-maths-hggsp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Quelle est la place des États dans les conflits depuis la fin du XX^{e} siècle ?

Sujet de dissertation 2

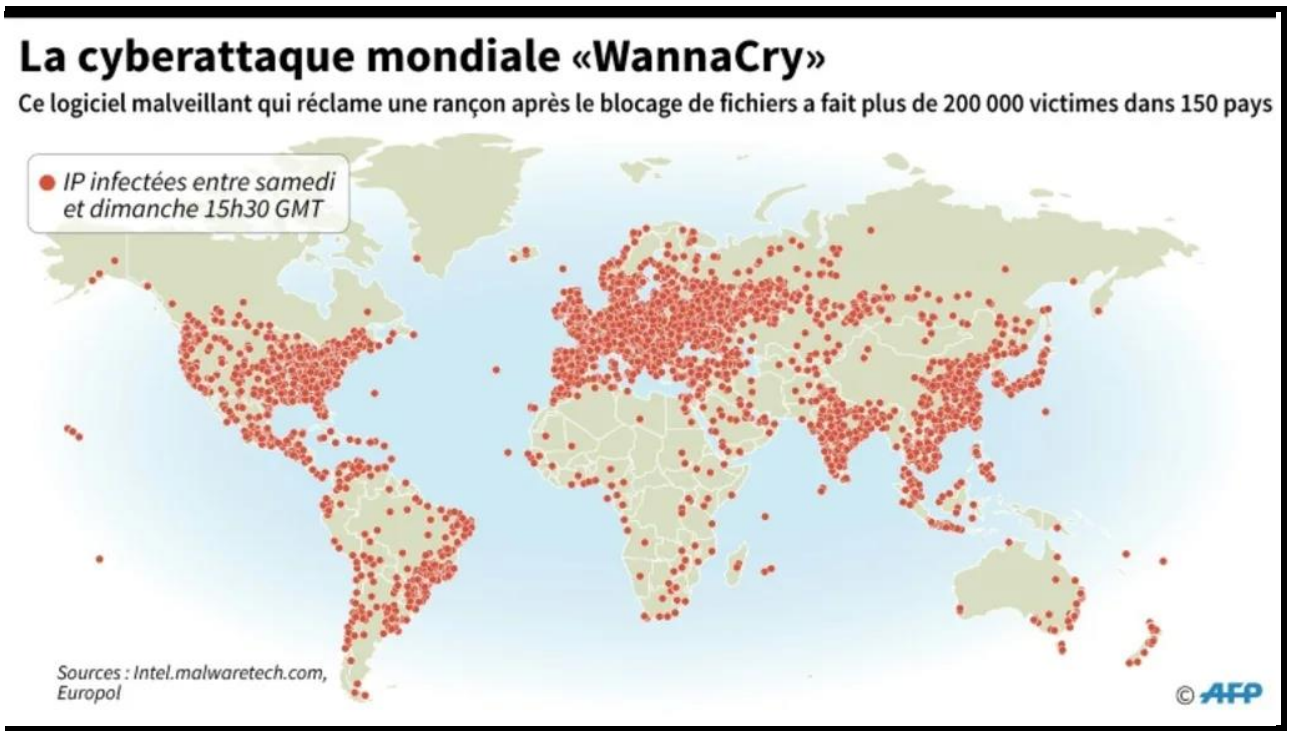
Le climat : une question au cœur des relations internationales.

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents : les défis du cyberespace

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, expliquez les défis que pose le cyberespace aux États et aux sociétés.

Document 1



Source : Édouard Guihaire et AFP, « Des hôpitaux britanniques cibles d'une cyberattaque », *La Nouvelle République*, 15 mai 2017

Document 2

Sous une dénomination austère, la sécurité des systèmes d'information est passionnante, d'une grande richesse scientifique aux racines lointaines unissant de nombreuses disciplines, et au contact d'une grande variété d'organisations et d'acteurs, du secteur public comme du monde de l'entreprise, en France comme à l'international.

Elle est aussi un sujet qui bouscule des habitudes politiques, diplomatiques, économiques ou militaires. Considérée par la France comme priorité nationale, la sécurité des systèmes d'information, ou cybersécurité, concerne désormais aussi chacun d'entre nous.

Les formidables applications que permet le numérique ne seront durables que si elles recueillent la confiance de leurs utilisateurs. Pour construire une société capable de faire face à des risques croissants, à des acteurs agiles aux techniques d'attaques de plus en plus sophistiquées, il faut systématiquement intégrer les composantes de la sécurité numérique. Le rôle de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) est de faciliter une prise en compte coordonnée, ambitieuse et volontariste des questions de cybersécurité en France.

Au-delà du confort de la vie quotidienne et de la disponibilité de ces applications devenue parties intégrantes de nos vies, l'enjeu est économique. Il est désormais vital pour préserver les compétences, savoir-faire et avantages concurrentiels, en un mot la compétitivité et donc l'emploi, que les entreprises se protègent des attaques informatiques. L'impératif de cybersécurité concerne le parc informatique dans son ensemble, depuis le développement de la bureautique jusqu'à la conception du système industriel intégré à la chaîne de production. Vous découvrirez sur ce site comment l'ANSSI accompagne les entreprises en fonction de leur profil par des actions de conseil, de politique industrielle et de réglementation afin de rendre disponibles des produits de sécurité et des services de confiance.

L'enjeu est également de préserver notre souveraineté et notre autonomie de décision et d'action dans les domaines politique, diplomatique et militaire et de protéger l'ensemble de nos infrastructures critiques. Le développement technologique rapide associé à l'intégration systématique de moyens informatiques de plus en plus complexes et interconnectés rendent les systèmes les plus sensibles de la Nation à la fois beaucoup plus performants et plus vulnérables.

Cet enjeu de souveraineté se traduit par la nécessité de disposer de compétences scientifiques, techniques et opérationnelles, mais également de capacités industrielles positionnant la France dans le premier cercle des rares pays capables d'assurer par eux-mêmes leur cybersécurité. Vous découvrirez sur ce site des exemples de ces compétences et de ces capacités.

L'enjeu est enfin de protéger les particuliers en développant des actions de sensibilisation et de formation adaptées aux usages de chacun dans un monde où la cybercriminalité est en forte croissance et où il est de plus en plus difficile d'assurer la protection de ses données à caractère personnel.

Source : éditorial de Guillaume Poupard,
directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information,
publié sur le site de l'ANSSI, consulté le 4 avril 2022

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.